



## POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DES EMPLOYÉS

---

### INTRODUCTION

Cher employé, Telenet group est responsable de la collecte et de l'utilisation de vos données personnelles et nous les protégeons avec le plus grand soin. La façon dont nous gérons la protection de la vie privée fait partie de la responsabilité que nous avons envers nos employés. Nous voulons être clairs sur l'importance de la vie privée de nos employés et sur la façon dont elle est protégée. Telenet group veille au respect de toutes les lois et réglementations applicables, y compris le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Cette politique de confidentialité vous informe sur le traitement de vos données personnelles, les données personnelles collectées vous concernant, les types d'activités de traitement effectuées, avec qui nous partageons vos données, comment nous les protégeons et quels sont vos droits en matière de confidentialité.

#### I. **Qui sommes-nous ?**

Nous sommes Telenet group (dont le siège social est situé Liersesteenweg 4, 2800 Malines). Cette politique de confidentialité s'applique aux employés (voyez aussi ci-dessous) des entités suivantes du groupe Telenet :

- Telenet Retail BV
- Telenet Group SA
- Telenet BV

#### II. **Qui est protégé par la présente politique de confidentialité ?**

La présente politique de confidentialité s'applique à tous nos employés, c'est-à-dire à tous les employés de Telenet group et à toutes les autres personnes employées par Telenet group, y compris celles qui sont temporairement mises à la disposition de Telenet group par un tiers sans être liées à Telenet group par un contrat de travail ou un contrat de service nominal. Aux fins de la présente politique de confidentialité, le terme « employé » inclut nos employés actuels et anciens ainsi que toute personne qui travaille pour Telenet group, y compris :

- Prestataires de services indépendants ;
- Personnel de nos fournisseurs ;
- Consultants;
- Travailleur;



- Stagiaires;
- Travailleurs étudiants ;
- Bénévoles.

Ceci dans la mesure où le groupe Telenet traite les données personnelles de ces personnes.

Il existe une politique spécifique à laquelle vous pouvez vous référer lorsque vous ouvrez un poste vacant sur notre site web Carrières.

### III. Quelles sont les données à caractère personnel traitées par Telenet group et pourquoi ?

#### QUELLES DONNÉES TRAITONS-NOUS ?

La présente politique s'applique à toutes les données à caractère personnel collectées, traitées et stockées dans le cadre de votre relation de travail. Les données personnelles sont des données qui se rapportent à une personne identifiée ou identifiable. Il s'agit donc de toute information permettant d'identifier directement ou indirectement une personne physique, comme un nom, un numéro d'employé, un numéro de téléphone, une adresse, une date de naissance, mais aussi une adresse IP, une photographie, une empreinte digitale, etc. Nous pouvons traiter différentes catégories de données personnelles relatives à nos employés, toujours conformément aux termes des dispositions légales spécifiques applicables ou des conventions collectives. Vous trouverez un aperçu des données que nous collectons dans le tableau ci-dessous.

Identification	Les données permettant de vous identifier telles que vos nom et prénom, adresse, adresse e-mail, numéro de téléphone, numéro de carte d'identité, date de naissance, lieu de naissance, numéro de registre national, plaque d'immatriculation, numéro d'employé, etc.
Photos et vidéos	Des images de vous ou des vidéos, par exemple, lorsque vous participez à un événement du personnel, des images de vidéosurveillance, etc.
Données de communication	Enregistrements audio (par exemple, dans le centre de contact), transcriptions et résumés des conversations, chats avec les clients, etc.
Détails de la famille	État civil, composition familiale, nom du conjoint ou du partenaire, nombre d'enfants, nom et coordonnées des personnes à contacter en cas d'urgence, etc.
Détails professionnels	Aperçu de votre carrière, CV, références, lettre de motivation, formation et développement, lettre de démission, etc.
Détails du contrat	Contrat de travail, bulletins de paie, documents fiscaux, informations, etc.
Données financières	Numéro de compte bancaire, salaire, primes, autres avantages accordés par Telenet group, paiements par Telenet group, informations sur les



	chèques-repas, le plan de pension, les données relatives à votre pension, notes de frais, etc.
Données de mobilité	Informations relatives aux voitures de société, aux cartes de carburant, à d'autres plans de mobilité, etc.
Enregistrement et surveillance des données	Données d'enregistrement relatives à votre utilisation des applications et appareils Telenet group, identifiant et mots de passe pour accéder aux applications Telenet group, etc.
Données de collaboration	Données relatives à votre collaboration et communication en ligne sur les plateformes Telenet group (e-mails dans Outlook, messages intranet, comptes rendus de réunions, enregistrements de réunions, discussions dans Teams, etc.)
Données relatives à votre présence dans les bâtiments de Telenet group et au travail à domicile	Utilisation du badge d'accès, enregistrement des jours de présence au bureau ou de travail à domicile dans les outils dédiés, connexions aux serveurs du home office, enregistrement des accès aux bâtiments techniques tels que les postes de tête, les salles serveurs, etc.
Invites	Invites utilisées dans les outils d'IA de Telenet group
Données relatives à la santé	Données liées à la santé, pour remplir nos obligations en matière de droit du travail et de sécurité sociale, telles que le suivi de la santé au travail, les bilans de santé, les accidents du travail, les certificats médicaux liés à l'incapacité de travail, les données relatives à la grossesse et à la maternité, à la naissance, à l'adoption ou au congé d'accueil, etc.
Données de performance	Dossiers disciplinaires, résultats d'évaluations de performance, d'évaluations, etc.
Mandats	Mandats juridiques (postes dans d'autres organisations)
Extrait du casier judiciaire pour contrôle de sécurité	Pour des emplois spécifiques, nous sommes tenus par la loi de sélectionner nos employés et de recueillir des extraits de casier judiciaire
Données comportementales (cookies)	Données collectées via les cookies déposés sur les pages intranet internes des RH (pour analyser la navigation des visiteurs sur la page, compter le nombre de visiteurs qui visitent les pages, etc.)

### Pourquoi traitons-nous ces données personnelles ?

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des finalités et des bases juridiques du traitement de vos données personnelles :

<b>Fins</b>	<b>Description</b>	<b>Base juridique</b>
Administration et gestion du personnel	Cette fin couvre toutes les activités liées à l'administration et à la gestion des employés, y compris : Administration de la paie, calcul des bonus ;	<b>Obligation contractuelle</b> , pour assurer la bonne exécution de votre contrat de travail, comme le paiement de votre salaire ou le remboursement de vos frais professionnels



	<p>Gestion des assurances (collectives), des pensions ;</p> <p>Planification du travail (planification et suivi des tâches, de la charge de travail et de la performance) ;</p> <p>Enregistrement du temps et planification des vacances ;</p> <p>La gestion de votre dossier personnel ;</p> <p>Développement de carrière, choix des cours et des parcours d'études ;</p> <p>Gestion de la mobilité.</p>	<p><b>Obligation légale</b>, de se conformer aux exigences légales, telles que l'obligation de transmettre les données relatives aux contrats de travail par voie électronique aux organes administratifs de la législation sociale et fiscale</p> <p><b>Intérêt légitime</b>, pour assurer la bonne gestion des ressources humaines et le développement, le suivi et la gestion des employés</p>
Santé et sécurité des employés	<p>Activités liées à la sécurité, à la santé et au bien-être des personnes au travail, notamment :</p> <p>Gestion des absences ;</p> <p>Gestion des incidents ;</p> <p>Rapports.</p>	<p>Obligation légale, le traitement est nécessaire en vertu d'une obligation légale.</p> <p>Intérêt légitime, le traitement est prévu par le droit du travail, le droit de la sécurité sociale ou une convention collective</p>
Contrôle de sécurité	<p>Extraction de l'extrait du casier judiciaire pour les fonctions où un contrôle de sécurité doit être effectué. Cette extraction est effectuée par une équipe désignée au sein de la sécurité et est conservée séparément dans un dossier protégé</p>	<p>Obligation légale, pour des fonctions spécifiques, nous sommes tenus par la loi d'effectuer ce contrôle de sécurité (par exemple, la loi Jambon concernant les agents de sécurité).</p>
Sécurité informatique, fraude et gestion des logiciels	<p>Activités liées au suivi de l'utilisation de l'infrastructure informatique mise à la disposition des collaborateurs (téléphone, e-mails, internet, applications), à la prévention de la fraude, à la détection de la fraude et à la gestion des licences.</p>	<p>Intérêt légitime</p>
Sécurité physique	<p>Activités visant à assurer la sécurité des biens et des personnes à l'intérieur et autour de nos bureaux et bâtiments.</p>	<p>Obligation contractuelle</p> <p>Intérêt légitime</p>
Organisation d'événements pour le personnel	<p>Activités liées à l'organisation d'événements, y compris l'inscription à la participation, les photos, les vidéos prises</p>	<p><b>Consentement</b> : dans la relation employeur-employé, le consentement ne constitue pas une base juridique car l'employé est dans une relation de subordination avec son employeur et n'est pas en mesure de donner son libre consentement. Néanmoins, Telenet group estime qu'elle peut invoquer le consentement dans des circonstances exceptionnelles où le consentement peut être donné librement parce que les employés ne subiront pas de</p>



		conséquences négatives, qu'ils y consentent ou non
Analytique et planification stratégique de la main-d'œuvre	Rapports internes, analyses et statistiques, activités liées à des enquêtes telles que ZOOM	Intérêt légitime
Contrôle de la qualité du service	Surveiller et analyser les interactions entre les clients et l'équipe du service client afin de surveiller et d'améliorer l'expérience client et la qualité du service fourni. Comprend des enregistrements d'appels pour la gestion de la qualité	Intérêt légitime
Formation IA	Activités liées à l'entraînement d'outils d'IA et à l'utilisation de données personnelles pour l'entraînement de grands modèles de langage	Intérêt légitime
Gestion des connaissances et informations	Analyse de l'utilisation des applications livrées, y compris la surveillance rapide	Intérêt légitime
Analyse des visites sur le site web	Cookies placés lors de la visite du site web	Si ces cookies n'ont pas d'objectif fonctionnel mais sont destinés à des fins d'analyse (comme le comptage du nombre de visiteurs), le consentement est le fondement juridique

## CAS PARTICULIERS

### 1. SUIVI DE L'UTILISATION DES OUTILS INFORMATIQUES

Tenet group peut collecter des données vous concernant dans le cadre de la surveillance de l'utilisation de votre PC et de l'accès à Internet, aux systèmes informatiques, au réseau et aux applications. Ce contrôle est effectué pour s'assurer de la sécurité, du fonctionnement des outils informatiques mis à la disposition des salariés et de la bonne exécution des obligations (définies dans le contrat de travail ou autres contrats). Dans certains cas spécifiques, également pour s'assurer que les employés respectent les valeurs éthiques de Tenet group et pour protéger la confidentialité des intérêts stratégiques, financiers ou commerciaux de Tenet group. Les données collectées à des fins de contrôle sont confidentielles. En cas de suspicion sérieuse d'utilisation non autorisée ou de contrefaçon, ces données peuvent être analysées selon certaines règles très précises.

### 2. ACCÈS AUX E-MAILS PROFESSIONNELS DE L'EMPLOYÉ ET AUX DONNÉES STOCKÉES SUR LES DISQUES DURS EN CAS D'ABSENCE DE LONGUE DURÉE, DE SUSPICION DE FRAUDE, DE VIOLATION DES POLITIQUES DE SÉCURITÉ, DE DÉMISSION OU DE DÉPART



Telenet group peut, dans le strict respect des principes de légitimité, de transparence, de nécessité et de proportionnalité, avoir accès aux e-mails professionnels de l'employé en cas d'absence prolongée, d'enquête pour fraude, de suspicion de violation de la politique de sécurité, mais aussi après le licenciement ou le départ de l'employé. Cet accès n'aura lieu que dans les cas où il est nécessaire d'assurer la continuité d'un service, de protéger les intérêts de Telenet group et prévoira toujours un principe des quatre yeux (implication de la sécurité).

Chaque employé a la possibilité de créer un dossier Outlook « privé » pour stocker ses communications par e-mail privées. En cas d'accès à la boîte de réception pendant une absence de longue durée ou une enquête, tout accès à ce dossier par une personne autre que l'employé concerné n'est pas autorisé.

### 3. INSIGHTS ET ANALYSES

Vos données personnelles peuvent être utilisées dans des analyses internes qui aident Telenet group à prendre des décisions éclairées, à déterminer une bonne stratégie HR et à créer des rapports pertinents. L'accès aux données au niveau des employés est limité à l'équipe d'analyse des personnes désignée et n'est partagé que sur une base agrégée en dehors de cette équipe.

Il s'agit, par exemple :

- Analyses liées au télétravail, pour accompagner une meilleure gestion des ressources dans les scénarios de travail hybride : les données récupérées du système de badges d'accès sont traitées pour calculer la fréquentation au bureau et sont remontées au niveau de l'équipe. Les résultats de l'équipe sont présentés indépendamment de la taille de l'équipe. Étant donné qu'il s'agit d'un comportement objectif et observable, nous n'appliquons pas l'agrégation minimum de 5 employés comme nous le faisons pour les données sensibles et subjectives telles que les résultats ZOOM.
- Analyses liées à l'utilisation des applications Microsoft pour une distribution optimale des licences : les données statistiques extraites de la plateforme Microsoft fournissent un aperçu (quantitatif) de votre utilisation des applications Microsoft (utilisation de Teams, Outlook, etc.). Les métriques ne sont pas signalées, mais sont utilisées par la Digital Workplace pour hiérarchiser et optimiser la distribution des licences logicielles, par exemple pour les licences Microsoft Copilot.
- Analytiques liées à Viva Insights : Des rapports agrégés sur les métriques Viva Insights, enrichis des résultats de ZOOM, fournissent des informations significatives sur la culture, les coûts des réunions, l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, etc.
- Surveillance du matériel et analyse de la gestion des actifs : les données statistiques relatives à votre PC (par exemple, les statistiques de panne du PC, l'utilisation du stockage, les applications installées) sont collectées et agrégées pour obtenir des informations sur la gestion des actifs et l'allocation des appareils.



- Recommandations individuelles basées sur les données Expedition T : sur la base des qualifications que vous avez saisies dans Expedition T, vos offres d'emploi internes et vos activités d'apprentissage seront recommandées dans Expedition T.
- Analyse des indicateurs clés de performance HR : Les données des enquêtes ZOOM, du système de badges d'accès et des applications HR (liées à la paie et à la rémunération, à la collaboration, à la gestion des performances, au parcours de carrière et à l'apprentissage) sont combinées pour établir des corrélations pertinentes et présentées sur une base agrégée.

#### 4. DONNÉES POUR L'ENTRAÎNEMENT DE L'AI ET L'UTILISATION DES OUTILS TELENET GROUP AI

Telenet group propose plusieurs outils basés sur l'IA. Il existe des situations dans lesquelles les outils d'IA traitent vos données à caractère personnel. Il est toujours stipulé contractuellement que le fournisseur d'IA ne peut pas réutiliser les données de Telenet group (et donc vos données personnelles), par exemple pour former davantage son modèle d'IA. Agent Assist est un exemple d'outil d'IA qui traite des données à caractère personnel. Agent Assist est un outil qui transcrit les conversations avec les clients et propose un résumé après l'appel. Cet outil améliore également les performances des agents en leur fournissant une assistance en temps réel pendant les conversations, y compris un retour d'information instantané, une écoute en direct des questions et des réponses chuchotées aux agents. Cet outil d'IA écouterait la conversation et la convertirait en une transcription. Une instruction (prompt) sera également donnée à un modèle de langage Gen-AI pour résumer la transcription. Après la livraison de ce résumé, la transcription et l'instruction seront supprimées du modèle. Le fournisseur du modèle linguistique Gen-AI ne réutilise pas la transcription. Comme les enregistrements sont conservés par Telenet group pendant un mois, les transcriptions sont également conservées pendant un mois.

Si Telenet group souhaite entraîner elle-même un modèle d'IA générique, elle le fait toujours dans un premier temps avec des données non personnelles ou des données synthétiques. En fonction de la situation, il peut être nécessaire d'utiliser des données personnelles à cette fin. Si de tels modèles d'IA doivent être entraînés avec des données à caractère personnel, celles-ci seront ajoutées à la présente politique de confidentialité et la possibilité d'offrir une option de refus sera envisagée.

Pour vérifier si l'agent d'assistance a effectué une bonne transcription, il peut être nécessaire, au stade du développement, d'écouter les enregistrements et de les comparer à la transcription. Si vous préférez ne pas le faire, Telenet group vous offre le droit de refuser l'utilisation de vos enregistrements à cette fin (opt-out). Voir ci-dessous le titre VIII (droits en matière de protection de la vie privée) pour savoir comment vous pouvez exercer votre droit de retrait.

L'utilisation des outils d'AI étant nouvelle, il est nécessaire de se faire coacher en termes de prompts. Le bot d'AI sur Genius améliore la façon dont les agents du centre d'appels trouvent les réponses les plus optimales dans les articles Genius. Un aperçu des prompts utilisées par les agents du centre d'appels peut être demandé par le coach d'équipe pour mieux les formuler.



Pour en savoir plus sur l'utilisation de l'AI, visitez la page dédiée à l'AI sur Tellit ([Tout ce que vous devez savoir sur GenAI](#)) et les documents de politique de recherche ([AI](#)).

#### 5. PRÉVENTION DES VIOLATIONS DE DONNÉES, GESTION DES VULNÉRABILITÉS ET DES LOGICIELS MALVEILLANTS

Des logiciels spécialisés peuvent être installés ou connectés à tous les systèmes pour détecter les vulnérabilités de sécurité potentielles et les risques de violation de données en temps réel.

Ce logiciel fournit des alertes sur les vulnérabilités ou les menaces identifiées, ce qui nous permet de les traiter rapidement et efficacement. Le suivi est généralement effectué de manière globale et non individuelle. Toutefois, des audits individuels peuvent être réalisés dans des circonstances spécifiques, telles que la prévention d'actes illégaux ou diffamatoires, la protection des intérêts économiques de l'entreprise et la garantie de la sécurité et du bon fonctionnement des systèmes de l'entreprise. Il s'agit, par exemple :

- Enregistrement et blocage d'adresses IP ou de plages d'adresses IP fiables/suspectes ;
- Surveillance Web pour bloquer, détecter et enquêter sur les infections virales, les abus et les violations de données ;
- Surveillance pour détecter et enquêter sur les infections virales, les abus et les violations de données ;
- Analyse antivirus des e-mails ;
- Surveiller l'utilisation des e-mails pour vérifier que les e-mails internes sont transférés à des adresses personnelles ;
- Analyse des e-mails en cas de suspicion de fraude ou de violation de la loi ;
- Utilisation des capacités de prévention des fuites de données sur les applications Telenet group pour détecter les abus et les violations de données.

#### IV. COMMENT PROTÉGEONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES ?

Nous prenons des mesures appropriées pour protéger les données personnelles que nous utilisons. À cette fin, nous avons mis en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles pour protéger autant que possible les données personnelles de nos systèmes et bases de données contre l'accès et/ou l'utilisation non autorisés, la perte ou le vol. Ces mesures sont régulièrement testées, évaluées et ajustées si nécessaire afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat à tout moment.

Notre politique de sécurité de l'information est entièrement basée sur la norme internationale ISO 27002 et comprend des directives concernant le contrôle d'accès, le cryptage des données, la sécurité des opérations, la sécurité des communications, la sécurité physique, etc. Une équipe de sécurité spécialisée est chargée de la mise en œuvre et du suivi des directives, afin de garantir la sécurité de nos bases de données, réseaux, infrastructures et systèmes d'information.



Le développement ou la mise en œuvre de nouveaux systèmes, applications ou nouveaux produits est conçu dans un souci de sécurité maximale et en tenant toujours compte de votre vie privée (principe de « privacy by design »). Nos experts en sécurité et en confidentialité travaillent en étroite collaboration avec les équipes de développement pour s'assurer que la bonne protection est en place, proportionnelle au risque associé au traitement des données personnelles.

Le contrôle d'accès est un aspect important de notre politique de sécurité de l'information. Telenet group a mis en place des procédures pour limiter l'accès à nos bases de données, systèmes, équipements et réseaux aux personnes qui en ont strictement besoin pour exercer leurs fonctions. Ces personnes doivent observer un strict devoir de confidentialité et se conformer à toutes les directives visant à assurer la protection des données personnelles. L'accès aux données de nos employés dans leur dossier personnel est limité aux RH et à la direction selon le principe du besoin d'en connaître. En ce qui concerne les informations électroniques, les utilisateurs doivent s'authentifier et saisir un mot de passe avant que l'accès ne soit autorisé. Les dossiers imprimés des employés sont stockés dans des armoires verrouillables dans le bureau des ressources humaines.

Telenet group propose également à ses employés des formations spécifiques à la confidentialité et à la sécurité, afin de clarifier les directives et les procédures pour ses employés et de les sensibiliser aux risques liés au traitement des données à caractère personnel.

En outre, Telenet group impose des exigences de sécurité élevées à ses partenaires et fournisseurs qui traitent vos données personnelles en notre nom. En partie par le biais de garanties contractuelles, nous veillons à ce qu'ils traitent, comme nous, vos données en toute sécurité et dans le respect de la législation sur la protection de la vie privée. Nous attendons donc de nos partenaires et fournisseurs qu'ils mettent en œuvre des politiques de sécurité de l'information et des mesures de sécurité basées sur les normes internationales et les meilleures pratiques.

## V. TRANSMETTONS-NOUS VOS DONNÉES PERSONNELLES ? À QUI ?

Vos données personnelles peuvent être partagées avec les parties suivantes :

### **TIERS QUI FOURNISSENT DES SERVICES À TELENET GROUP ET QUI AGISSENT EN NOTRE NOM**

Vos données personnelles peuvent être utilisées par nos fournisseurs aux mêmes fins que celles mentionnées ci-dessus. Il va sans dire que nous ne fournirons ou ne rendrons accessibles que les données personnelles dont le fournisseur a besoin pour fournir le service et qu'il traitera vos données personnelles en notre nom.

En voici quelques exemples :

- Le secrétariat social qui s'occupe de l'administration de la paie en notre nom ;
- Des plateformes de talents qui nous aident à cartographier vos compétences ;
- les fournisseurs d'espace de travail numérique (tels que Microsoft Office, etc.) ;
- Entreprises spécialisées dans le support TIC et la cybersécurité ;



- Les entreprises qui dispensent des formations ;
- Les entreprises responsables du contrôle d'accès et de la sécurité dans les bâtiments ;
- Les entreprises qui nous aident à livrer des cadeaux à nos employés ;
- Les entreprises qui nous aident à organiser des événements pour nos employés ;
- La plateforme de gestion (et de stockage) de documents Doccle (Ces données sont traitées en vue de l'envoi automatique de vos bulletins de paie et documents fiscaux sur votre compte Doccle, pour la conservation de ces documents. Veuillez noter que Telenet group n'est pas impliqué ni responsable de la conservation et de l'accessibilité continues de vos documents de travail sur/via votre compte Doccle individuel, qui durera plus longtemps que la résiliation de votre relation de travail avec Telenet group. Ce traitement ultérieur de vos données personnelles relève de la responsabilité et du contrôle de Doccle et est soumis aux conditions générales de Doccle, y compris sa politique de confidentialité.

### **TRANSFERT DE DONNÉES PERSONNELLES À DES TIERS QUI NE TRAVAILLENT PAS EN NOTRE NOM (QUI AGISSENT EN TANT QUE RESPONSABLES DU TRAITEMENT DES DONNÉES)**

Nous pouvons également transférer vos informations à d'autres sociétés qui déterminent leurs propres finalités de traitement de vos informations. Cela implique que leur politique de confidentialité s'applique.

En voici quelques exemples :

- Fournisseurs de carburants et de cartes de recharge (par exemple, Eneco, Blossom, Total) ;
- Sociétés de leasing et de location (ex : Arval, Blue Bike). Les sociétés de leasing collectent et traitent un grand nombre de données relatives à votre utilisation de la voiture de société (telles que les données de localisation, les données d'utilisation, etc.). Consultez leur politique de confidentialité ;
- Compagnies d'assurance (par exemple Van Breda) ;
- Les caisses de pension (par exemple, la caisse de pension Telenet group, appelée IPB, traite vos données personnelles pour gérer vos droits à la pension complémentaire) ;
- Bornes de recharge pour voitures électriques ;
- la carte SKIPR (mobilité) ;
- Degroof Petercam ;
- Eco-chèques, titres-restaurant (Sodexo, Edenred, Monizze) ;
- Agences de voyages d'affaires.

### **NOS CLIENTS ET PARTENAIRES**

Dans le cadre de nos activités commerciales normales, nos partenaires (clients ou toutes les personnes qui utilisent nos services, fournisseurs et autres parties contractantes (potentielles)), avec lesquels vous travaillez en tant que collaborateur, reçoivent vos coordonnées professionnelles nécessaires à ces activités.



## **DANS LE CADRE D'ÉVENTUELLES RÉORGANISATIONS ET ACQUISITIONS**

Vos données personnelles peuvent également être consultées par des tiers impliqués dans de telles transactions éventuelles (par exemple dans le cadre d'une « due diligence »), et ce uniquement aux fins d'une telle transaction. Dans un tel cas, le transfert des données concernées est fondé sur l'intérêt légitime de Telenet group, de ses actionnaires et des tiers concernés par la transaction envisagée.

### **POUR SE CONFORMER AUX EXIGENCES LÉGALES**

Les données personnelles peuvent également être divulguées à d'autres tiers pour se conformer aux exigences légales, telles que :

- L'administration fiscale ;
- Les institutions de sécurité sociale ;
- Inspections du travail ;
- Conseillers en prévention ;
- Huissiers.

### **TRANSFERTS INTERNATIONAUX DE DONNÉES**

Vos données personnelles seront également traitées en dehors de l'Union européenne (l'Espace économique européen, également connu sous le nom d'EEE). Il est un fait que de nombreux grands fournisseurs informatiques, fournisseurs d'infrastructures et entreprises technologiques ne sont pas basés dans l'Union européenne.

Quelques exemples :

- Sécurité informatique – États-Unis (Crowdstrike) ;
- Support et maintenance – Inde (Cognizant) ;
- Digital Workplace – États-Unis (Microsoft) ;
- Formation, L&D – US (Datacamp) ;
- Stockage de données dans le cloud - États-Unis (AWS).

Lors du transfert de vos données personnelles en dehors de l'EEE, nous respectons toujours les exigences de la législation sur la protection de la vie privée sur les transferts internationaux :

- Nous pouvons transférer des données personnelles vers des pays qui ont été déterminés par la Commission européenne comme fournissant un niveau adéquat de protection des données conformément aux lois européennes sur la protection de la vie privée (RGPD), et
- Nous pouvons transférer des données personnelles sur la base des modules pertinents des clauses contractuelles types de la Commission européenne.

De plus, nous nous sommes alignés sur les directives internationales en matière de transfert de données publiées par le Comité européen de la protection des données. Pour chaque transfert



international, nous réalisons une analyse d'impact du transfert de données afin d'évaluer la législation des pays tiers et d'identifier les pratiques incompatibles avec les obligations du mécanisme de transfert. Cette analyse nous permet également d'identifier des mesures de sécurité, contractuelles et organisationnelles supplémentaires pour protéger les données contre tout accès non autorisé par les autorités publiques du pays tiers.

## **VI. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?**

Nous conserverons vos données personnelles aussi longtemps que nécessaire aux fins énoncées dans la présente politique de confidentialité. En général, les données personnelles sont conservées pendant toute la durée de l'emploi, soit sur la base d'un contrat de travail, soit d'un contrat de service. Après la résiliation de l'emploi, Telenet group doit continuer à conserver les données à caractère personnel pendant une période qui dépend de la finalité du traitement. Après l'expiration de la ou des périodes de conservation applicables, les données personnelles seront supprimées ou anonymisées.

Exemples : Telenet group est légalement tenu de conserver toutes les données qui font partie du registre du personnel pendant une période de 5 ans.

## **VII. Utilisons-nous ce que l'on appelle la « prise de décision individuelle automatisée » ?**

En principe, nous n'utilisons pas une telle prise de décision individuelle automatisée. Si une telle prise de décision automatisée est utilisée à l'avenir, elle sera mise en œuvre conformément au RGPD et il sera garanti que les droits des employés sont préservés à tout moment.

## **VIII. Le droit à la vie privée de nos employés**

Sur la base du RGPD, vous disposez des droits suivants en ce qui concerne le traitement de vos données personnelles par Telenet group. Ces droits ne sont pas absolus et leur exercice peut être soumis à certaines conditions et exceptions, comme le prévoit le RGPD.

### **VOTRE DROIT D'ACCÈS**

Vous avez le droit de savoir à tout moment auprès de Telenet group si nous traitons ou non vos données à caractère personnel et, si nous traitons vos données, de consulter ces données et de recevoir des informations supplémentaires sur le traitement. Vous avez également le droit de recevoir une copie gratuite des données traitées sous une forme intelligible. Telenet group peut facturer des frais raisonnables pour couvrir les frais administratifs de chaque copie supplémentaire que vous demandez. Si l'accès aux données personnelles est refusé, la raison de cette décision sera communiquée.

### **VOTRE DROIT DE RECTIFICATION DES DONNÉES PERSONNELLES**

Vous avez le droit de faire corriger sans retard injustifié les données incomplètes, incorrectes, inappropriées ou obsolètes. Afin de maintenir vos données à jour, nous vous demandons de nous informer de tout changement, tel qu'un déménagement, un changement d'adresse e-mail ou le



renouvellement de votre carte d'identité. Ces modifications peuvent être communiquées via [un ticket RM](#).

### **VOTRE DROIT À L'OUBLI (LE « DROIT À L'OUBLI »)**

Vous avez le droit de faire supprimer vos données personnelles dans les cas suivants:

- Vos données à caractère personnel ne sont plus nécessaires aux fins pour lesquelles elles ont été collectées ou traitées d'une autre manière par Telenet group;
- Vous retirez votre consentement préalable au traitement, et il n'existe aucune autre base juridique sur laquelle Telenet group pourrait s'appuyer pour le traitement (ultérieur);
- Vous vous opposez au traitement de vos données à caractère personnel et il n'existe plus de motifs légitimes impérieux pour le traitement (ultérieur) par Telenet group;
- Vos données personnelles sont traitées illégalement;
- Vos données personnelles doivent être effacées afin de se conformer à une obligation légale;
- Vos données personnelles ont été collectées alors que vous étiez encore mineur.

Veillez toutefois noter que nous ne sommes pas toujours en mesure de supprimer toutes les données personnelles demandées, par exemple si le traitement de ces données est nécessaire pour respecter nos obligations légales.

### **VOTRE DROIT À LA LIMITATION DU TRAITEMENT**

Vous avez le droit d'obtenir la limitation du traitement de vos données à caractère personnel si l'une des situations suivantes s'applique :

- Vous contestez l'exactitude de ces données à caractère personnel : leur utilisation est limitée pendant une période suffisamment longue pour permettre à Telenet group de vérifier l'exactitude des données ;
- Vos données personnelles sont traitées de manière illégale : au lieu d'effacer vos données, vous pouvez demander que leur utilisation soit limitée ;
- Telenet group n'a plus besoin de vos données pour les finalités initiales du traitement, mais en a besoin pour la constatation, l'exercice ou la défense de droits en justice : au lieu d'effacer vos données, leur utilisation est limitée à la constatation, à l'exercice ou à la défense du droit en justice ;
- Tant qu'une décision n'a pas encore été prise quant à l'exercice de votre droit d'opposition au traitement, vous pouvez demander la limitation de l'utilisation de vos données personnelles.

### **VOTRE DROIT DE VOUS OPPOSER AU TRAITEMENT DE VOS DONNÉES PERSONNELLES.**

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel sur la base de votre situation spécifique si le traitement a lieu dans le cadre d'un intérêt légitime de Telenet group ou dans le cadre de l'intérêt public. Telenet group cessera de traiter vos données à caractère personnel, à moins qu'elle ne puisse démontrer des motifs impérieux et légitimes pour le traitement qui l'emportent sur vos raisons, ou si le traitement des données à caractère personnel est lié à la



constatation, à l'exercice ou à la défense d'un droit en justice (par exemple, l'introduction d'une demande auprès d'un tribunal).

### VOTRE DROIT À LA PORTABILITÉ DES DONNÉES

Vous avez le droit de « récupérer » vos données personnelles, par exemple si vous changez d'employeur. Cela n'est possible que pour les données à caractère personnel que vous avez vous-même fournies à Telenet group, sur la base du consentement ou après consentement. Dans tous les autres cas, vous ne pourrez pas exercer ce droit (par exemple, si le traitement de vos données a lieu sur la base d'une obligation légale).

Ce droit comprend 2 aspects :

- Vous pouvez demander à Telenet group de vous fournir les données à caractère personnel en question dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine ; et
- Vous pouvez demander à Telenet group de transférer les données personnelles directement à un autre responsable du traitement. Vous êtes responsable de l'exactitude et de la sécurité de l'adresse (e-mail) que vous fournissez pour le transfert. Telenet group se réserve le droit de s'y opposer si la transmission n'est pas techniquement possible.

### COMMENT PUIS-JE EXERCER MES DROITS À LA VIE PRIVÉE ?

Vous pouvez exercer vos droits à la vie privée via la page Confidentialité en ligne sur l'intranet Tellit : [Confidentialité des employés \(sharepoint.com\)](#). Indiquez le droit que vous souhaitez exercer dans le champ d'informations complémentaires :

Aanvullende informatie / Informations supplémentaires / Additional information

**Y a-t-il des frais ?** Vous pouvez exercer vos droits à la vie privée gratuitement, sauf si votre demande est manifestement infondée ou excessive, notamment si elle est de nature répétitive. Conformément aux lois sur la protection de la vie privée, dans un tel cas et à notre seule discrétion, nous avons le droit (i) de vous facturer des frais raisonnables (en tenant compte des coûts administratifs liés à la fourniture des informations ou de la communication demandées, ainsi que des coûts associés à la mise en œuvre des mesures demandées), ou (ii) refuser de se conformer à votre demande.

**Dans quel format vais-je recevoir une réponse ?** Si vous soumettez votre demande par voie électronique, les données seront également fournies par voie électronique, si cela est possible et sauf demande contraire de votre part. Dans tous les cas, nous vous donnerons une réponse concise, transparente, compréhensible et facilement accessible.



**Quand recevrai-je une réponse ?** Nous répondrons à votre demande dans les plus brefs délais, et en tout état de cause dans un délai d'un mois à compter de la réception de votre demande. En fonction de la complexité des demandes et du nombre de demandes, ce délai peut être prolongé de deux mois supplémentaires si nécessaire. En cas de prolongation du délai de réponse, nous vous en informerons dans un délai d'un mois à compter de la réception de la demande.

**Que se passe-t-il si Telenet group ne donne pas suite à ma demande ?** Dans notre réponse, nous vous informerons toujours de la possibilité d'introduire une plainte auprès d'une autorité de contrôle et de faire appel devant le tribunal.

**Que faire si je n'ai pas accès à Tellit ?** Ensuite, vous pouvez envoyer votre question à [privacy@telenetgroup.be](mailto:privacy@telenetgroup.be). Sachez qu'un contrôle d'identité supplémentaire doit avoir lieu.

#### **IX. Comment puis-je contacter Telenet group au sujet de ma vie privée ?**

- Je souhaite exercer mes droits à la vie privée

Vous pouvez exercer vos droits en soumettant une demande via un formulaire/ticket d'assistance sur [la page Confidentialité des employés \(sharepoint.com\)](#)

- Je souhaite signaler une violation de la vie privée au délégué à la protection des données

Vous pouvez signaler une atteinte à la vie privée à l'aide de la [Trousse de premiers soins en cas d'incident de confidentialité \(sharepoint.com\)](#)

- J'ai une autre question sur le traitement de mes données personnelles

Vous pouvez poser votre question via le formulaire de confidentialité des employés ([sharepoint.com](#)) ou en contactant directement votre partenaire commercial RH.

Vous pouvez également adresser votre question, réclamation ou demande par courrier à l'attention du Délégué à la Protection des Données (ou « DPO ») :  
Telenet group BV, Liersesteenweg 4, 2800 Malines ou utilisez l'adresse e-mail [privacy@telenetgroup.be](mailto:privacy@telenetgroup.be)

#### **X. Modifications de la présente politique de confidentialité**

Telenet group se réserve le droit de réviser la présente politique de confidentialité à tout moment, par exemple en réponse (i) à des lois, règles et réglementations nouvelles ou modifiées, y compris des recommandations de l'Autorité de protection des données ou d'autres autorités publiques telles que l'IBPT, ou (ii) à des changements dans les activités et les processus de Telenet group.



## XI. **Transmission à l'autorité de contrôle**

L'Autorité de protection des données est un organisme indépendant qui veille à ce que vos données personnelles soient traitées conformément à la loi. Si vous avez une plainte concernant le traitement de vos données à caractère personnel par Telenet group, ou si vous souhaitez ouvrir une procédure de médiation, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données via

<https://www.gegevensbeschermingsautoriteit.be/burger/acties/klacht-indienen>.

Dernière mise à jour : janvier 2025